

Bilan de responsabilité sociale

Au profit de la collectivité



LOTO
QUÉBEC

Ce document est une mise à jour du bilan de responsabilité sociale produit en 2006.

Il a été réalisé par la Direction corporative des communications et des relations publiques de la Première Vice-présidence corporative aux communications et aux affaires publiques de Loto-Québec.

Novembre 2007

Dépôt légal

ISSN : 1911-3706

Pour communiquer avec nous :

Siège social

500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : 514 499-5075
ou le 1 800 350-9033

Bureau de Loto-Québec à Québec
955, Grande-Allée Ouest
Québec (Québec) G1S 4Y2
Téléphone : 418 686-7575

Courriel : service_clientele@loto-quebec.com
Pour en savoir plus : lotoquebec.com

La mission de Loto-Québec

Loto-Québec a pour mission première d'exploiter dans l'ordre et la mesure des jeux de hasard et d'argent au Québec. Créée en 1969 afin d'implanter une loterie publique, la Société a diversifié ses activités au fil des ans à la faveur de nouveaux mandats confiés par le gouvernement québécois.

En plus d'une loterie publique, la Société exploite aujourd'hui – par l'entremise de ses filiales – trois casinos, des services connexes de restauration et d'hébergement, un réseau de loterie vidéo, deux salons de jeux appelés Ludoplex et des activités de bingo en réseau. Elle offre des produits multimédias sur le marché international et est copropriétaire de Moliflor Loisirs, le troisième plus important opérateur de casinos en France.

Loto-Québec retourne le fruit de ses activités commerciales au gouvernement et à la collectivité québécoise. Consciente de ses responsabilités, l'entreprise s'emploie à combattre le jeu excessif et à promouvoir de saines habitudes de jeu. Son engagement social s'exprime aussi par la commandite d'événements rassembleurs sur l'ensemble du territoire québécois.

Le jeu, une activité encadrée par l'État

Dans la plupart des pays du monde, les jeux de hasard et d'argent, pour être légaux, doivent être encadrés et contrôlés par l'État. Au Canada, le Code criminel établit, à quelques exceptions près, que ce ne sont que les provinces qui peuvent, en conformité avec leur législation, exploiter les jeux de hasard et d'argent. En effet, le monopole de l'État dans l'exploitation des jeux de hasard et d'argent assure non seulement que l'ensemble des profits issus du jeu se retrouve dans les coffres de l'État, mais évite aussi que ce soit les règles de la concurrence qui dictent l'évolution de l'industrie. De plus, la présence de l'État fournit davantage d'assurance quant à l'intégrité du jeu, à la protection du consommateur et à la prévention du jeu illégal. La législation québécoise confie à Loto-Québec le mandat d'exploiter les jeux de hasard et d'argent et prévoit que les normes et les conditions de chaque catégorie de jeux offerts par Loto-Québec soient établies par règlements. Ces règlements doivent être approuvés par le gouvernement et sont publiés dans la Gazette officielle du Québec. De plus, les règlements visant les casinos et les appareils de loterie vidéo doivent faire l'objet, avant leur approbation par le gouvernement, d'un avis de la Régie des alcools, des courses et des jeux.



Poursuivre notre démarche de contribution responsable

3

Loto-Québec évolue dans une industrie captivante dans laquelle son mandat principal est d'offrir du divertissement à la population dans des environnements contrôlés, encadrés et sécuritaires. Durant le dernier exercice financier, elle a poursuivi son engagement de maintenir l'équilibre entre sa mission économique et sa responsabilité sociale, en particulier en assumant pleinement ses responsabilités à l'égard du jeu excessif.

En 2006-2007, Loto-Québec a poursuivi et intensifié sa démarche de contribution responsable auprès de la collectivité. Amorcée en octobre 2005, alors qu'un premier bilan de responsabilité sociale était publié, cette démarche consiste à réaliser notre mandat économique tout en tenant compte des incidences sociales et environnementales de nos activités.

Cette mise à jour de notre bilan de responsabilité sociale répond à la volonté de la grande majorité de la population québécoise d'en connaître davantage sur l'ensemble de nos contributions. Vous en apprendrez aussi sur nos contributions économiques en 2006-2007, en plus d'être témoin de la place prépondérante qu'occupent la **prévention du jeu excessif et la promotion du jeu responsable** dans toutes nos sphères d'activité. Vous retrouverez aussi un bilan de notre démarche de développement durable durant la dernière année.

A handwritten signature in black ink on a light grey background. The signature is cursive and reads "Alain Cousineau".

Alain Cousineau

Président et chef de la direction de Loto-Québec

Mission économique et responsabilité sociale

4

Un équilibre à maintenir

Notre contribution économique

Loto-Québec retourne entièrement le fruit de ses activités à la collectivité québécoise. Les clients, les partenaires d'affaires et les employés de Loto-Québec bénéficient tous de la contribution économique de la Société, tout comme le gouvernement et l'ensemble des contribuables.

Où est allé l'argent de Loto-Québec en 2006-2007?

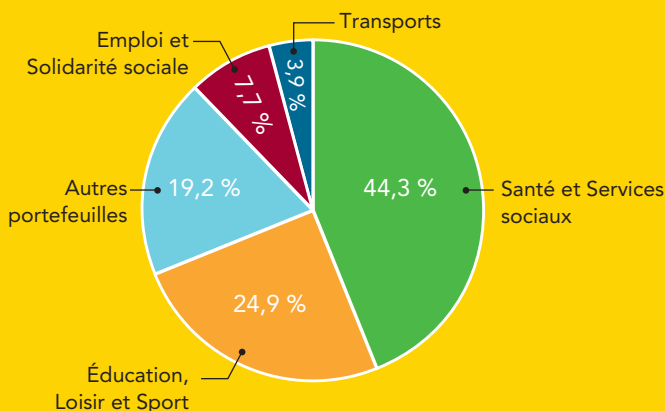
Revenus totaux consolidés	3,799 milliards \$
Bénéfices nets	1,468 milliard \$
Dividendes au gouvernement du Québec*	1,391 milliard \$
Lots attribués aux gagnants à la loterie et au bingo	983,0 millions \$
Commissions et compensations aux partenaires des réseaux de loterie, de loterie vidéo et de bingo	390,2 millions \$
Achat de biens et de services auprès de 1 190 fournisseurs	432,1 millions \$
Salaires et avantages sociaux aux employés de la Société	372,4 millions \$
Taxes aux gouvernements	149,7 millions \$
Contributions spéciales aux gouvernements	91,7 millions \$

* Loto-Québec a versé en 2006-2007 1,391 milliard de dollars en dividendes au Fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec pour le financement de l'ensemble des programmes et des services à la population. Le graphique ci-contre représente la répartition des dépenses probables du Fonds consolidé en 2007-2008.

Ça ne change pas le monde, sauf que...

Une des principales contributions de Loto-Québec s'effectue par l'entremise des lots qu'elle remet aux milliers de gagnants à la loterie et au bingo chaque année. En 2006-2007, 40 lots de 1 million de dollars et plus, totalisant plus de 300 millions de dollars, ont été attribués à des consommateurs québécois.

Gouvernement du Québec – Dépenses probables 2007-2008



Source : Budget de dépenses 2007-2008 Volume IV

Notre apport à l'industrie touristique et notre rayonnement international

6

Les casinos : de véritables moteurs touristiques

Les trois casinos du Québec sont de véritables moteurs pour l'industrie touristique. Ils représentent les attraits les plus visités de leur région respective avec une moyenne estimée de 11 millions de visites en 2006-2007, dont 2,6 millions en provenance de l'extérieur du Québec. Ces casinos soutiennent plusieurs milliers d'emplois directs et indirects et génèrent des retombées économiques majeures dans les milieux où ils sont implantés.

Toutefois, pour poursuivre leur contribution à l'essor touristique du Québec, nos trois casinos font face à un défi de taille : celui de demeurer compétitifs avec les autres établissements de jeu en Ontario et dans le nord-est américain.

Innovation et rayonnement international

En 37 ans d'histoire, la Société s'est imposée comme une référence internationale, notamment en devenant la première société de loteries du monde à exploiter un réseau de vente sur terminal, à lancer une loterie sur cédérom, à introduire une borne interactive sur la prévention du jeu excessif dans ses casinos et à mettre en marché une loterie télévisée.

Par ailleurs, notre filiale Casino Mondial s'est employée à développer les affaires d'une société dont Loto-Québec est coactionnaire à hauteur de 35 % depuis mars 2006. Cette société, Moliflor Loisirs, est le troisième plus important exploitant de casinos de la France. La première année de présence dans ce pays a permis de dégager un bénéfice net de 8,8 millions de dollars, excluant le gain de change.



Casino de Montréal



Casino de Charlevoix et hôtel Fairmont Le Manoir Richelieu



Complexe Lac-Leamy : Casino et hôtel Hilton

Notre contribution sociale

Contribuer de manière responsable,
c'est s'acquitter de notre mission dans le respect de nos valeurs et pour le bénéfice de tous ceux avec qui nous interagissons.

Nos employés : une force au service de notre clientèle

Loto-Québec a mis en place de nombreux moyens destinés à informer ses quelque 6 800 employés, qui occupent plus d'une centaine d'emplois de nature différente. Non seulement s'assure-t-elle de leur transmettre les valeurs et les préoccupations de la Société à l'égard de ses contributions multiples, mais elle veille aussi à les sensibiliser au jeu responsable et à leur fournir tous les renseignements liés à l'accueil de la clientèle. Enfin, la Société cherche constamment à fournir à ses employés un milieu de travail sain et stimulant qui offre des occasions d'avancement et de dépassement de soi.



Contributions sociales 2006-2007

Sommes consacrées à la lutte contre le jeu excessif	27,5 millions \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	22 millions \$
Ministère de la Sécurité publique	3 millions \$
Fondation Mise sur toi	2,5 millions \$
Contributions versées à des organismes sans but lucratif	20,8 millions \$
Société des bingos du Québec	10,9 millions \$
<i>Lotomatique</i> et vente en kiosques	9,9 millions \$
Versements au ministère de la Santé et des Services sociaux pour les personnes âgées en perte d'autonomie	30 millions \$
Versements au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour les foires agricoles	5,5 millions \$
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (5 % des bénéfices nets de la Société des casinos du Québec et de Resto-Casino)	13,1 millions \$
Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale (1 % des bénéfices nets de la Société des casinos du Québec et de Resto-Casino)	2,6 millions \$
Montants versés en commandites	14,6 millions \$
La Collection Loto-Québec	0,4 million \$

10

Contribuer socialement, c'est financer plus d'un millier d'organismes sans but lucratif (OSBL).

Une contribution sous plusieurs formes :

- Les ententes et les programmes permettant aux OSBL de vendre des produits de loterie par l'entremise de *Lotomatique* ou de kiosques de vente dans les centres commerciaux; plus de 1 448 OSBL sont ainsi soutenus financièrement.
- Le retour intégral des profits découlant de la vente du bingo en réseau dans les salles participantes et non participantes; quelque 1 099 OSBL en bénéficient.
- Des sommes équivalant à 5 % et 1 % des bénéfices nets générés par l'exploitation des casinos et des commerces affiliés (bars, restaurants, hôtels, etc.) versées respectivement au Fonds d'aide à l'action communautaire autonome et au Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale.
- La commandite de plus d'une centaine d'événements populaires et rassembleurs partout au Québec, dans le cadre des *Rendez-vous Loto-Québec* et du programme *Sorties signées Casino*, sélectionnés en fonction de leurs retombées dans la communauté et de leur pouvoir d'attraction touristique.



Loto-Québec verse également plus de 60,5 millions de dollars dans des fonds dédiés :

- 52 M \$ au ministère de la Santé et des Services sociaux, dont 22 M \$ pour la lutte contre le jeu excessif et 30 M \$ pour les services aux personnes âgées en perte d'autonomie;
- 3 M \$ à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour le contrôle de l'accès aux appareils de loterie vidéo;
- 5,5 M \$ au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour certains projets agricoles.

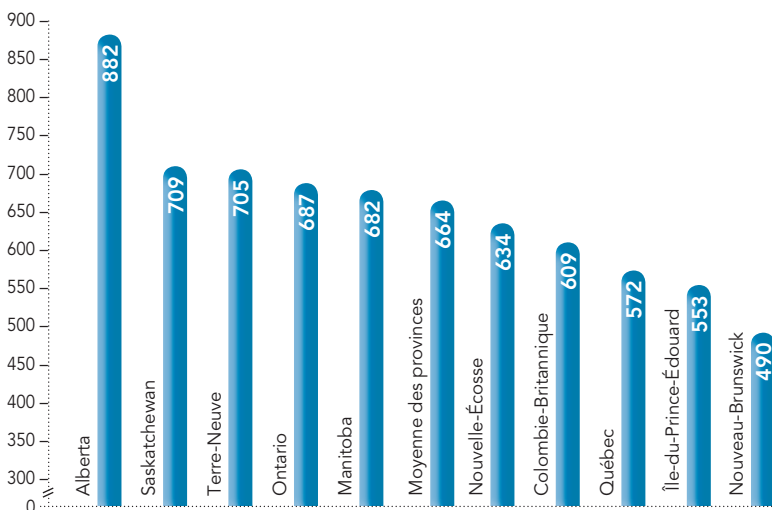
La Collection Loto-Québec :

- Un programme d'acquisition d'œuvres d'art contemporain regroupées dans la Collection Loto-Québec, en soutien au milieu québécois des arts visuels, grâce et par l'entremise de ses activités régionales et d'expositions exclusives présentées à Espace Création.

La réalité des chiffres

Tout comme ils veulent savoir où va l'argent, les Québécois se préoccupent également des dépenses de jeu et de la question du jeu excessif. Or, la réalité des chiffres est bien différente des perceptions couramment véhiculées à propos du jeu au Québec. En effet, les Québécois comptent parmi les consommateurs canadiens qui dépensent le moins pour les jeux de hasard et d'argent. Leur niveau de dépenses annuelles à ce chapitre est de 92 \$ de moins que la moyenne canadienne. Le Québec occupe le 8^e rang parmi les provinces canadiennes en ce qui a trait aux dépenses par habitant pour les jeux et les paris légaux.

Les dépenses de jeu des Québécois*



* « Dépenses "brutes" en JHA légaux par habitant au Canada et provinces en 2005-2006 », données recueillies des rapports annuels audités des sociétés de jeux au Canada pour l'année la plus récente pour laquelle la totalité des données est disponible.

Le jeu excessif

Contrairement à une opinion souvent exprimée, le jeu pathologique n'est pas en progression au Québec. Selon les résultats de l'étude la plus récente**, le nombre de joueurs pathologiques dans la population adulte (1 % en 1996 et 0,8 % en 2002) et de joueurs à risque (1,4 % en 1996 et 0,9 % en 2002) est demeuré stable entre 1996 et 2002, alors que les revenus de Loto-Québec ont augmenté de 40 % durant cette même période.

** Ladouceur, R., Jacques, C., Chevalier, S., Sevigny, S., Hamel, D. & Allard, D. (2004) Prévalence des habitudes de jeu et jeu pathologique au Québec en 2002, Université Laval et Institut national de santé publique du Québec.

La contribution sociale de Loto-Québec est multiple.

En tête de ses préoccupations : favoriser des comportements de jeu sains.

- En diminuant le nombre de sites et en reconfigurant le réseau des appareils de loterie vidéo (ALV).
- En réduisant l'accessibilité par l'aménagement de sites contrôlés.

> En diminuant le nombre de sites et en reconfigurant le réseau des appareils de loterie vidéo (ALV)

L'offre de jeu dans le secteur de la loterie vidéo n'a pas cessé de diminuer au cours des dernières années. La Régie des alcools, des courses et des jeux a suspendu la délivrance de licences d'exploitant de site d'appareils de loterie vidéo depuis 2001, en instaurant un moratoire.

De plus, dans son plan de développement 2004-2007, Loto-Québec s'est donnée comme objectif de réduire d'au moins 31 % le nombre de sites d'appareils de loterie vidéo, ce qui ferait passer son nombre de 3 663 à 2 521 sites. La majorité des appareils récupérés sera installée dans des salons de jeux appelés Ludoplex. La reconfiguration du réseau d'ALV sera dûment complétée lorsque les quatre salons de jeux seront en opération.

Au 31 mars 2007, le réseau comptait 2 905 sites, soit 217 sites de moins qu'à la fin de l'exercice précédent. En plus des retraits obligatoires, un programme de retraits volontaires, qui a pris fin en octobre 2006, a permis, à lui seul, de retrancher plus de 130 sites. Au total, le réseau a diminué de 758 sites depuis l'amorce du programme de reconfiguration.

> En réduisant l'accessibilité par l'aménagement de sites contrôlés

Quatre salons de jeux seront implantés sur le territoire québécois, soit deux sur les sites actuels des hippodromes de Québec et de Trois-Rivières, un troisième à Mont-Tremblant, fortement fréquenté par une clientèle touristique, et un quatrième sur le futur emplacement de l'hippodrome de la couronne nord de Montréal.

En regroupant plusieurs des appareils de loterie vidéo, non seulement Loto-Québec en diminue l'accessibilité, mais elle assurera un contrôle rigoureux et une surveillance constante dans ses établissements, favorisant ainsi la pratique du jeu responsable. Parmi les nombreuses mesures qu'elle mettra de l'avant, Loto-Québec proposera un programme d'autoexclusion tel que celui offert actuellement dans les casinos du Québec depuis 1993.

16

La Fondation Mise sur toi : déjà 5 ans d'existence!

Depuis 2002, la Fondation Mise sur toi poursuit ses efforts de prévention du jeu excessif, de promotion de comportements de jeu sains et de protection des personnes à risque. Elle voit à la mise en place et à l'amélioration continue d'outils de prévention au sein même des opérations de jeu de Loto-Québec, en plus de faire la promotion de la ligne 1 866 SOS-JEUX, qui vient en aide aux personnes aux prises avec des problèmes de jeu excessif ainsi qu'à leurs proches.



une initiative de Loto-Québec

17

- Pour une deuxième année consécutive, la Fondation Mise sur toi a tenu, à l'automne 2007, la **Semaine de sensibilisation au jeu responsable**. Elle vise à mieux faire connaître à la population et aux quelque 6 800 employés de Loto-Québec et de ses filiales les diverses initiatives mises de l'avant dans toutes ses sphères d'activité en vue de favoriser l'adoption de comportements de jeu sains.
- La Semaine de sensibilisation au jeu responsable 2007 proposait de nombreuses activités. Parmi celles-ci :
 - le lancement d'une campagne publicitaire de 13 semaines diffusée sur les grandes chaînes de télévision et dans les quotidiens du Québec sur le thème « Mise sur toi »;
 - le nouveau site misesurtoi.ca dans lequel on retrouve de nombreux outils de référence.
- Au printemps 2006, une campagne de la même envergure avait été menée auprès de la population. La notoriété de cette campagne avait atteint 83 % de la population adulte québécoise.
- Au cours des trois mois de la campagne 2006, plus de 5 590 appels ont été recensés à la ligne « Jeu : aide et référence », soit une croissance parmi les plus élevées des sept dernières années.

De plus, la Fondation a collaboré activement à la refonte de la section portant sur le jeu responsable du site web de Loto-Québec. On y a ajouté un grand nombre de renseignements et une liste des ressources d'aide gratuites disponibles partout au Québec. Plus de 158 800 visites ont été recensées entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2007 dans cette seule section du site.

Kanatha : un projet sur mesure

La Fondation Mise sur toi soutient également de nombreux organismes. Elle aide notamment la Fondation Kanatha dans sa campagne de prévention et de sensibilisation au jeu excessif qui s'adresse directement aux communautés autochtones du Québec. D'ici 2009, des intervenants de la Fondation Kanatha visiteront une quarantaine de communautés, dont une quinzaine en 2007.

Au Centre du hasard au Lac-Leamy

En juin 2007, la Fondation Mise sur toi a implanté son deuxième centre d'information et de sensibilisation dédié au jeu responsable *Au Centre du hasard* au Casino du Lac-Leamy. Depuis son ouverture en février 2006, *Au Centre du hasard* du Casino de Montréal a accueilli plus de 35 000 visiteurs.



8/8, Votre portrait de joueur en 8 questions

Ce dépliant a pour objectif de sensibiliser la population aux saines habitudes de jeu et permet d'établir son portrait de joueur en huit questions. Il est à la disposition du public dans nos différents points de service. Il est aussi possible de consulter la version web du dépliant sur le site 8sur8.com.



Les mesures de prévention :

Loto-Québec a instauré au fil des ans diverses mesures de prévention dans toutes ses sphères d'activité en vue de favoriser l'adoption de comportements de jeu sains.

Outre l'interdiction d'accès et de vente aux personnes de moins de 18 ans, on compte parmi les diverses initiatives :

Chez les détaillants de produits de loterie

- La campagne de sensibilisation auprès des détaillants *Ici on carte!*
- L'inscription des probabilités de gain au verso des billets, des fiches de sélection et des rouleaux de papier des loteries sur terminal.
- Depuis l'entrée en vigueur, sur recommandation de Loto-Québec, de la Loi interdisant la vente de produits de loterie aux mineurs, en février 2000, des moyens spécifiques ont été déployés auprès des grossistes, des détaillants et des consommateurs pour renforcer le respect de la Loi.
- Un code d'éthique publicitaire qui proscrit toute forme de promotion de ses produits auprès des jeunes ou de communautés ethniques spécifiques.

Dans les casinos

- Le programme d'autoexclusion, dont se prévalent chaque année environ 1 500 joueurs, est maintenant bonifié du soutien d'un psychologue indépendant pour toute la durée de la période d'autoexclusion et d'une rencontre d'évaluation et d'information à la fin du programme.
- Une nouvelle génération de console d'autoévaluation accompagnée du dépliant 8/8, *Faites une pause et partez gagnant*, qui permet de tracer son profil de joueur en huit questions.
- L'espace *Au Centre du hasard* dédié à l'information et à la promotion du jeu responsable au Casino de Montréal et au Casino du Lac-Leamy.
- L'affichage de messages de modération et de la ligne 1 866 SOS-JEUX.
- Le programme de sensibilisation destiné au personnel et visant le repérage des clients en situation de détresse; au 31 mars 2007, plus de 5 000 employés avaient été formés.
- Le service d'intervention de crise ou de détresse dans les trois casinos pour les personnes nécessitant de l'aide.
- L'interdiction de consommer de l'alcool dans les aires de jeu.
- Aucun crédit accordé aux clients, une politique unique au sein des casinos d'Amérique du Nord.



une initiative de Loto-Québec

Dans les salons de jeux

- Aucun alcool dans les aires de jeu.
- Aucun guichet bancaire dans les aires de jeu.
- Aucun retrait sur carte de crédit ni encaissement de chèque personnel.
- Aucune publicité ni promotion sur le jeu à l'extérieur du Ludoplex.
- Aucun programme de fidélisation relié au jeu.
- Les personnes d'allure de moins de 30 ans devront présenter une pièce d'identité avec photo à l'entrée.
- Des heures d'ouverture limitées.
- La console d'autoévaluation et le dépliant 8/8, *Faites une pause et partez gagnant.*
- L'application d'un programme d'autoexclusion.
- Le service d'intervention en cas de crise ou de détresse.
- De la formation sur le jeu responsable destinée à tout le personnel.
- De la sécurité et de la surveillance en tout temps.
- Un code vestimentaire.
- Aucune forme d'accessibilité privilégiée.

Sur les appareils :

- L'intégration de dispositifs novateurs de modération et d'outils de sensibilisation.
- Les caractéristiques de prévention présentes sur les ALV actuels sont maintenues.
- La mise maximale est maintenue à 2,50 \$.
- Le gain maximal lors d'une mise au jeu est limité à 500 \$; il n'y a aucune cagnotte de type progressif.
- L'affichage de la ligne d'aide SOS-JEUX sur chacun des ALV.

Dans les salles de bingo en réseau

- L'affichage du numéro 1 866 SOS-JEUX et du visuel 18 ans et plus.
- Le dépliant 8/8, *Votre portrait de joueur en huit questions*.

Dans les établissements exploitant des appareils de loterie vidéo

- L'instauration d'un code de commercialisation responsable incitant les exploitants de sites d'appareils de loterie vidéo à se conformer à 20 engagements. Au 31 mars 2007, les exploitants des 2 905 sites de notre réseau avaient été rencontrés et avaient adhéré au code.
- Quelque 11 000 personnes travaillant dans les bars, les brasseries et les tavernes du réseau ont suivi le programme de la tournée de formation *Au hasard du jeu 2*.



Sur les appareils de loterie vidéo

- Chaque appareil est doté d'un menu explicatif traitant du hasard, de façon à combattre les perceptions erronées qui sont fréquentes chez les joueurs.
- La banque du joueur est affichée en dollars ou en crédits, pour que les joueurs puissent mesurer l'ampleur véritable de leurs mises, de leurs gains ou de leurs pertes.
- Les appareils comportent des messages de modération, une horloge visible à l'écran et un module pour déterminer le temps de jeu, de façon à éviter toute perte de la notion du temps.
- Le numéro de téléphone de la ligne d'aide 1 866 SOS-JEUX est affiché sur les appareils.
- Il est impossible d'arrêter les symboles de jeu en touchant l'écran, comme c'était le cas auparavant.
- La mise maximale par session de jeu dans un appareil est passée de 100 \$ à 60 \$.
- Un coupon de remboursement est émis dès l'atteinte de gains d'une valeur de 500 \$ ou plus, créant ainsi une pause obligatoire pour les joueurs.
- La désactivation des appareils est automatique en dehors des heures autorisées par le permis d'alcool.

Si le jeu n'est plus un divertissement...

1 866 SOS-JEUX
JEU AIDE ET RÉFÉRENCE

Notre contribution environnementale

Agir de façon responsable et se développer de manière durable

Développement durable

Depuis 2005, Loto-Québec poursuit une démarche de développement durable, dans laquelle s'harmonisent les dimensions économique, sociale et environnementale. Cet engagement, qui interpelle toutes les unités corporatives et les filiales de Loto-Québec, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et respecte les objectifs d'affaires et les réalités opérationnelles de la Société. Placée sous la responsabilité de la Première Vice-présidence corporative aux communications et aux affaires publiques, cette démarche a obtenu, dès le début, l'aval du conseil d'administration de Loto-Québec et fait partie intégrante de sa planification stratégique 2007-2010. Loto-Québec figure ainsi au nombre des précurseurs dans ce domaine au sein de l'administration publique québécoise.



***Action durable
Geste responsable***

Plusieurs grandes étapes ont déjà été franchies :

- Un comité de responsabilité sociale et de développement durable a été formé. Ce comité regroupe une vingtaine de personnes issues des différentes unités corporatives et d'affaires de la Société.
- On compte plus d'une quinzaine de comités internes qui suivent les initiatives du programme environnemental *Visez vert* et veillent à proposer des actions qui contribueront au développement durable de la Société.
- Comme le requiert la Loi sur le développement durable, adoptée en avril 2006, Loto-Québec a implanté les mécanismes de reddition de comptes en :
 - nommant une personne responsable du développement durable pour coordonner la démarche et en assurer la mise en œuvre;
 - publiant les résultats de sa démarche dans une section distincte de son rapport annuel.
- Une politique de développement durable, comprenant 11 engagements et plusieurs orientations, a été adoptée par le conseil d'administration de Loto-Québec en novembre 2006. Au printemps 2007, cette politique a été divulguée à l'ensemble des employés de la Société et rendue publique.
- Loto-Québec entend aussi aligner sa stratégie de développement durable avec celle du gouvernement du Québec, qui devrait être annoncée au plus tard le 31 décembre 2007.



En 2006-2007, Loto-Québec a consolidé les nombreuses pratiques déjà instaurées, en plus d'intégrer de nouvelles initiatives pour répondre aux attentes des diverses parties prenantes. En voici quelques exemples :

Approvisionnement responsable

- Utilisation optimale de papier contenant des fibres recyclées pour l'impression des publications et des documents de Loto-Québec;
- Projet de développement de critères d'approvisionnement responsable de biens et de services, avec la collaboration d'un groupe d'étudiants du programme de maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke;
- Remplacement d'équipements informatiques dans chaque établissement par des appareils multifonctions réduisant l'utilisation de ressources énergétiques.

Certifications et mentions

- Certification *Visez vert* attribuée par le chapitre québécois de la Building Owners and Managers Association (BOMA) à l'ensemble du parc immobilier de Loto-Québec, qui comprend 10 bâtiments au total;
- Certification *Visez vert Plus* octroyée à cinq des édifices de Loto-Québec, dont le bureau de Québec et le siège social de Montréal;
- Prix de l'Édifice de l'année 2007-2008 dans la catégorie « édifice de 100 000 à 249 999 pi² », remis au Complexe multifonctionnel de Loto-Québec par BOMA Québec;
- Prix Environnement 2007-2008 décerné par BOMA Québec au bureau de la Société situé à Québec;
- Adoption de la norme américaine d'immeuble écologique Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) pour la construction et l'aménagement des salons de jeux de la Société.
- Prix « Le Pilier d'Or » 2007, catégorie Mérite de gestion, accordé à Loto-Québec par l'Association des gestionnaires de parcs immobiliers institutionnels (AGPI) et soulignant l'excellence en matière de gestion immobilière.

Loto-Québec, en accord avec les orientations gouvernementales, a élaboré sa politique en matière de développement durable.

La Société entend intégrer, dans le cadre de ses activités, des actions qui favoriseront un développement durable afin de satisfaire les besoins du présent et ceux des générations futures tout en contribuant à la pérennité de la Société. Cette contribution englobe les aspects économique, social et environnemental.

Politique de développement durable de Loto-Québec

Pour répondre à ses objectifs de développement durable, Loto-Québec s'engage à :

1. Optimiser les retombées économiques pour l'ensemble de la collectivité québécoise en tenant compte du développement durable :

- En retournant entièrement le fruit de ses activités à la collectivité québécoise;
- En visant à maintenir sa contribution économique sans augmenter l'offre globale de jeu;
- En innovant par la recherche et le développement dans son secteur d'activité commercial;
- En contribuant à l'essor de l'industrie du tourisme au Québec;
- En mettant à contribution son expertise dans le cadre de projets nationaux et internationaux porteurs pour son développement et celui des collectivités.

2. Privilégier l'acquisition de biens et de services auprès de fournisseurs, d'entrepreneurs, d'organismes et de sous-traitants qui adoptent des pratiques responsables de développement durable :

- En intégrant des critères de développement durable dans le processus décisionnel lors d'appels d'offres et de l'achat de biens et de services.

3. Promouvoir les comportements de jeu responsables auprès de la clientèle et des employés de Loto-Québec et de ses filiales :

- En mettant en place des moyens de prévention au sein des opérations de jeu de Loto-Québec afin de minimiser les coûts sociaux liés aux jeux de hasard et d'argent;
- En favorisant la formation des employés et des détaillants;
- En investissant dans la prévention, la sensibilisation et la recherche en lien avec le jeu excessif.

4. Développer et maintenir des relations harmonieuses avec les communautés :

- En s'impliquant au sein des communautés où la Société est implantée et où elle compte développer de nouveaux projets afin de maximiser les retombées socio-économiques locales.

5. Appuyer des organismes et des événements qui ont des retombées significatives dans leur milieu :

- En contribuant au financement d'organismes sans but lucratif par l'entremise de ses activités commerciales;
- En soutenant l'action communautaire et humanitaire;
- En appuyant des organismes par des commandites sociétales et la billetterie corporative;
- En commanditant des événements populaires et rassembleurs en fonction de leur potentiel de retombées sociales et économiques dans la communauté et de leur pouvoir d'attraction touristique.

6. Agir comme un employeur responsable :

- En offrant un milieu de travail sain et sécuritaire à ses employés;
- En étant équitable en matière d'embauche et de conditions de travail;
- En offrant de la formation et du perfectionnement.

7. Contribuer à la promotion et à la préservation du patrimoine culturel du Québec :

- En soutenant le milieu québécois des arts et de la culture.

8. Adhérer à des modes de gestion préventive de manière à réduire l'impact de ses activités et de ses infrastructures sur l'environnement :

- En utilisant les ressources naturelles et énergétiques de façon responsable;
- En réduisant ses émissions de gaz à effet de serre (GES);
- En favorisant la gestion environnementale des infrastructures actuelles et à venir.

9. Favoriser la compréhension et l'engagement des différents publics à l'interne en matière de développement durable :

- En informant et en sensibilisant les différents publics internes aux initiatives de développement durable;
- En encourageant les employés à participer à des projets de développement durable.

10. Assurer la transparence de sa démarche de développement durable :

- En publiant ses objectifs et ses réalisations en termes de développement durable dans son rapport annuel et ses autres supports de communication;
- En rendant accessible l'information en lien avec sa démarche de développement durable à ses divers publics externes.

11. Assurer un processus d'amélioration continue par un suivi de ses actions de développement durable :

- En mesurant le degré d'atteinte de ses objectifs de développement durable en fonction d'indicateurs préétablis;
- En tenant compte des commentaires et des recommandations formulées par les parties prenantes et le commissaire au développement durable.

Conseil d'administration et Secrétariat général de Loto-Québec

Solange Dugas

Présidente du conseil d'administration
Montréal
Présidente, GB Micro

Alain Cousineau

Président et chef de la direction
Montréal
Loto-Québec

Nancy Arbour

Îles-de-la-Madeleine
Directrice générale,
Les Marchés Tradition

Julie Bernier

Montréal
Associée principale,
Solutions eRing inc.

Paule Bouchard, FCA

Montréal
Associée
RSM Richter

Marc G. Bruneau

Montréal
Vice-président et associé,
Gestion de portefeuilles GBC

Mel Hoppenheim

Montréal
Président
Location Michel Trudel inc.
Mel's Cité du cinéma Itée

Christiane Jodoin

Montréal
Avocate associée,
Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L/s.r.l.

Serge LeBel

Québec
Avocat,
Cabinet BCF S.E.N.C.R.L.

Lynne Roïter

Montréal
Secrétaire générale et vice-présidente,
Direction juridique
Loto-Québec

* Liste mise à jour le 1^{er} novembre 2007

Loto-Québec en un coup d'œil

Création de Loto-Québec : 1969

Les unités d'affaires

Opérations loteries
Société des casinos du Québec inc.
Société des loteries vidéo du Québec inc.
Société des salons de jeux du Québec inc.
Société des bingos du Québec inc.
Ingenio, filiale de Loto-Québec inc.
Resto-Casino inc.
Casino Mondial inc.
Casiloc inc.
Lotim inc.
Technologies Nter inc.

Nombre d'employés : 6 864

Loteries

132 grossistes et 9 648 détaillants

Casinos

Montréal / Charlevoix / Lac-Leamy

Loterie vidéo

2 905 sites et 12 779 appareils

Bingo

113 salles participantes

Nombre de fournisseurs : 1 190

Données au 31 mars 2007

Ce bilan de responsabilité sociale de Loto-Québec est imprimé sur du papier Rolland produit au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz et contient 30 % de fibres postconsommation.





LOTO
QUÉBEC